

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

— LA —

GAZETTE DES FAMILLES

Canadiennes et Acadiennes,

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 4. Cap Rouge, 31 Juillet 1878. No. 20.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : L'ABBÉ N. A. LECLERC.

SOMMAIRE

Entretien sur la famille. — Chronique. — Les Elections. —
L'Hôpital du Sacré-Cœur. — Le "Moniteur Acadien." —
Monde religieux. — Le luxe. — Annonce.

Quatorzième entretien sur la Famille.

L'HOMME, LA FEMME ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS.

Quatrième devoir. — De la correction.

(Suite)

Voici encore un point de la plus haute importance sur lequel, nous appelons l'attention des parents, d'une manière toute spéciale. Si les pères et mères veulent que leurs corrections opèrent sur leurs enfants des effets salutaires, ils doivent toujours les administrer avec un grand calme.

Il y a des parents qui, en prétendant corriger leurs enfants, s'emportent contre eux de la manière la plus inconvenante. Quelquefois encore,

ils leur donnent les noms les plus ignobles, les appellations les plus insultantes. D'autres accompagnent leurs corrections de blasphèmes, ou d'horribles malédictions ! Il y en a même, et nous frémissons en le rapportant, qui, dans leur aveugle colère, vont jusqu'à souhaiter que le diable emporte leurs malheureux enfants, et qui les donnent à ce terrible ennemi de Dieu et des hommes ! Quelle horreur ! N'est-ce pas là, tout en commettant une très grande imprudence, se rendre coupables d'une faute énorme ? N'est-ce pas scandaliser ces enfants d'une manière épouvantable, au lieu de les corriger ? Aussi, ces malheureux attirent-ils souvent, sur eux-mêmes et sur leurs enfants, les plus terribles châtimens de la justice divine ?

Comment, pères et mères, vous maudissez vos enfants ? Mais, ignorez-vous qu'ils sont d'autres vous-mêmes, que leur nom est votre nom, que le sang qui coule dans leurs veines est le votre ! Et ce sont ces êtres qui doivent vous être si chers, que vous chargez des plus terribles malédictions. Oh ! alors, tremblez pour vous-mêmes ; car, n'en doutez pas, ces imprécations, ces malédictions retomberont bientôt, d'abord sur vos têtes criminelles, puis, sur celles des innocentes créatures auxquelles vous avez donné l'existence ! Quoi ! pères et mères, vous devriez sauver ces enfants au péril de votre vie, des malheurs du temps présent, et plus encore, de ceux de l'éternité ? Et par le plus étrange des aveuglemens, vous attireriez sur leurs têtes tous les maux de la vie présente, toutes les horreurs de l'enfer ! A cette

seule pensée, tout notre être se soulève d'indignation, contre votre cruauté et votre barbarie. Mais, que diriez vous, si Satan, avec la permission du Dieu que vous outragez de la manière la plus impie, venait enlever vos enfants sous vos yeux ? Que d'affreux malheurs ont souvent été la suite de ces épouvantables donations ? Dans tous les cas, si votre don sacrilège n'est pas accepté, si vous ne vous empressez de faire une pénitence rigoureuse, vous paierez de vos âmes vos paroles diaboliques, vous serez un jour les tristes esclaves, les malheureuses victimes de vos fureurs, pendant toute l'éternité, parceque, par votre injuste colère, vos blasphèmes impies, vos abominables imprécations, vous donnez au prince des ténèbres toute autorité sur vous.

Pères et mères qui seriez assez malheureux pour maudire vos enfants, lisez en tremblant, le trait suivant, que Saint Augustin nous a conservé dans tous ses détails :

A Césarée, en Capadoce, une femme, mère de sept garçons et de trois filles, outrée des peines que lui causaient ses malheureux enfants, s'en va un jour, de grand matin, à l'Eglise, devant les fonts sacrés, sur lesquels ils ont tous été régénérés dans les eaux du baptême, et là prosternée la face contre terre, elle demande à Dieu que tous ses enfants deviennent un exemple pour toute la terre ; qu'ils parcourent le monde, errants et vagabonds, en proie à des convulsions horribles. Elle accompagna ces paroles d'une épouvantable malédiction ? A l'instant même, elle est exaucée. Tout aussitôt, ses enfants se mettent à trembler de tous leurs mem-

bres, et prennent tous la fuite. Ils parcoururent, dans ce triste état, les différentes provinces de l'Empire Romain. Après quelques mois, deux d'entre'eux, un garçon et une fille, arrivèrent à Hippone, où St. Augustin était évêque, et là, après avoir effrayé toute la population, par les convulsions horribles qui les rendaient affreux à voir, ils furent miraculeusement guéris, par l'intercession de St. Etienne dont ils vénèrent la précieuse relique. Tout le peuple témoin de ce prodige éclatant, rendit les plus vives actions de grâces à Dieu, et promit de profiter d'un si terrible exemple. St. Augustin fit dîner avec lui et ses prêtres, le jeune homme qui venait d'être guéri, et lui fit raconter toutes les circonstances de son châtement.

Voici un autre fait plus effrayant :

Un père avait l'épouvantable habitude de maudire, de blasphémer, chaque fois qu'il corrigeait ses enfants. Aussi, son aîné à l'âge de dix-huit ans, était-il un monstre d'iniquité, et comme on dit vulgairement, il rendait à son père son change, c'est-à-dire, qu'il rendait menace pour menace, blasphèmes pour blasphèmes, imprécations pour imprécations. O'était à faire dresser les cheveux sur la tête, que de les entendre tous les deux, et des diables sortis de l'enfer, n'auraient pas causé plus de frayeur. Un jour, ce malheureux père partit avec son fils pour aller chasser dans une forêt. Là, ils s'éloignèrent l'un de l'autre, pour courir une plus grande chance. Tout à coup, le fils aperçoit un gibier ; il ne perd pas une seconde, et lance aussitôt le plomb meurtrier. Mais, par un mal-

heur qu'on ne saurait expliquer, le père qui se trouvait dans la direction de l'animal, reçut une balle dans le côté, et fut renversé par terre, tout baignant dans son sang. A ses cris, le fils accourt vers son malheureux père, mais, ce ne fut que pour entendre ces affreuses paroles : " Misérable, que le diable t'emporte dans le fond des enfers ! Je te maudis de toute la force de mon âme ! " Aussitôt ce fils tomba raide mort, un feu mystérieux sortit de la terre, et consuma son cadavre. Aussitôt le sol s'entr'ouvrit, une figure noire et affreuse en sortit, recueillit les cendres, et se précipitât dans l'abyme. A cette vue, le père mourant fut glacé d'horreur, et pendant les quelques heures qui s'écoulèrent avant sa mort, il avoua à un voisin que le hasard amena vers lui, qu'il avait enduré tous les tourments de l'enfer. Cependant, il expira sans témoigner le moindre repentir, et en blasphémant d'une manière affreuse ! Celui qui était arrivé à temps, pour recueillir ces détails, en fut tellement impressionné, qu'il fut dangereusement malade, pendant plusieurs mois.

Qui voudrait s'exposer à un pareil châtement ? Bon Dieu ! qu'il est terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant, pour recevoir les épouvantables punitions réservées aux parents prévaricateurs, et à leurs malheureux enfants !

Pères et mères, nous vous en conjurons, par les entrailles de Jésus-Christ, ne prononcez jamais, en présence de vos enfants, de ces paroles, qui ne peuvent que donner la mort à leur âme ! Si vous désirez sincèrement, que les punitions que vous infligez, leur soient utiles

en même temps qu'elles vous seront salutaires, avant de les administrer, ayez soin de les recommander à Dieu, afin qu'il daigne les bénir ; et une fois qu'elles sont infligées, conjurez le Seigneur par de ferventes prières, de vouloir bien les sanctifier et les rendre fructueuses. Si vous savez corriger à propos, et d'une manière convenable vos chers enfants, ce sera la preuve la plus forte et la plus convaincante, la marque la plus sensible de votre amour, pour eux, de votre dévouement à tous leurs véritables intérêts. Imitez sur ce point, la conduite pleine de sagesse que Dieu tient lui-même à l'égard des hommes, qui sont tous ses enfants chéris et bien aimés. Vous n'aurez jamais un modèle plus digne, ni plus noble que celui-là. Voyez avec quelle exactitude parfaite, avec quelle sainte sévérité, ce Dieu si bon, punit toutes les fautes dont ses enfants se rendent coupables. Ainsi, immédiatement après la faute d'Adam, le Seigneur le cite à son tribunal ; et après lui avoir reproché son infidélité, il exerce aussitôt sur lui le châtement de sa rigoureuse justice. Il le chasse du paradis de délices, et le condamne à un dur travail, à tous les maux, à la mort. Ne nous averti-t-il pas lui-même, par l'écrivain sacré, que le père qui aime bien son fils, sait toujours le châtier, lorsqu'il mérite de l'être. Suivez un si bel exemple, écoutez un si sage conseil.

Parents chrétiens, comprenez bien encore, que, pour mettre à couvert votre responsabilité aux yeux de Dieu, il ne vous suffit pas d'être vous-mêmes irréprochables, dans votre conduite.

ni même de donner à vos enfants de saintes leçons, de leur faire de sages remontrances. Il faut encore, lorsque vos leçons et vos remontrances ne peuvent parvenir à les corriger, que vous ayez le courage d'employer la verge. Sans cela, vous ferez leur malheur, et vous vous rendrez gravement coupables aux yeux du Souverain Juge.

Vous tous qui négligez de remplir ce devoir important, lisez en tremblant, d'abord pour vous-mêmes, et ensuite, pour vos enfants, le trait suivant, qui a lui seul, vaut toute une longue instruction.

Le grand-prêtre Héli, qui était un homme tout-à-fait irréprochable, dans sa conduite personnelle, avait des enfants qui faisaient son déshonneur, par leurs fautes journalières. Ils se livraient à des désordres qui scandalisaient tout le peuple d'Israël. Leur père, averti par le prophète, leur fait à cet égard de sévères remontrances ; mais, ils n'entendent aucun compte. Il lui fallait sévir, et traiter avec rigueur ses enfants rebels, mais il n'en fit rien, s'en tenant à ses remontrances stériles, dont ses enfants se moquaient. Dieu s'irrita d'une si grande faiblesse, et voyez avec quelle redoutable sévérité il l'a punie. Les deux malheureux fils de ce père coupable, Ophni et Phinée, périrent misérablement le même jour, dans une bataille qu'ils soutenaient contre les Philistins. Dans le même combat, l'Arche sainte dont la garde leur était confiée, tombe entre les mains des ennemis du peuple de Dieu. A la nouvelle de ce grand désastre, le grand-prêtre Héli tombe de son siège, et se brise le crâne.

Pères et mères, remarquez cependant que ce grand prêtre, est tout-à-fait irréprochable, dans sa conduite personnelle ; qu'il remplit avec zèle toutes les fonctions saintes qui lui sont confiées. Remarquez encore qu'il instruit, avec soins, ses fils de leurs devoirs, qu'il est très affligé de leur mauvaise conduite, et qu'il leur fait de vifs reproches à cet égard. Mais, quel est donc le crime d'Héli ? Hélas, pères et mères, nous le disons le cœur navré de douleur ; le crime d'Héli est précisément celui dont se rendent coupables un très grand nombre de parents de nos jours, qui ne savent plus faire usage de l'autorité que leur donnent sur leurs enfants, leur titre de père et de mère, et qui, par leur faiblesse, ou plutôt, par leur lâcheté à cet égard, font un mal incalculable à leurs enfants, à leur famille et à toute la société.

Comme nous venons de le voir, Héli ne sait pas tenir son rang de père à l'égard de ses enfants ; il ne sait pas se servir de son autorité, pour les maintenir dans le devoir, ou pour les y ramener, lorsqu'ils s'en sont écartés. Voici précisément le grand désordre de nos jours ; celui qui, pour ainsi dire, a bouleversé toute notre société, dans l'espace de quelques années, celui encore qui ruinera moralement le peuple Canadien. Qui l'ignore ; aujourd'hui le Canada est rempli de pères et surtout de mères indignes de ces noms vénérables, qui ne savent plus se servir de leur autorité, pour maintenir leurs enfants, dans la ligne du devoir, ou pour corriger leurs mauvaises habitudes. Quel spectacle désolant, la plupart des familles offrent-elles, aujourd'hui,

aux yeux de l'observateur attentif ; n'est-ce pas la triste image d'un monde renversé et qui marche sur la tête ? En effet, qui commandent, en nos jours mauvais, dans nos familles ? Sont-ce les pères et les mères ? Non, non, ce ne sont pas eux ; ils se sont dépouillés de leurs sceptres et de leur couronne, ils sont descendus de leur trône, pour livrer ces insignes de la royauté et de l'autorité, à ceux à qui ils ont donné le jour ! Oui, ce sont les enfants qui font la loi, qui commandent à leurs parents, qui les conduisent à peu près comme ils l'entendent. Quel contre sens, quelle folie ! Mais, pourquoi en est-on rendu à un état de choses si déplorable ? Pourquoi le faible commande-t-il au fort, le petit au grand, l'ignorant à celui qu'éclaire son expérience ? Demandez-le à ce souverain qui, d'abord avait une grande autorité sur tous ses sujets, jouissait d'une grande puissance, à l'intérieur comme à l'extérieur de son royaume, et qui finit cependant par tomber dans le mépris, par devenir victime de l'audace et l'esprit de rébellion de son peuple. Ce monarque laissa, peu à peu, le désordre s'introduire dans son empire ; des injustices criantes se commettaient sous ses yeux, des livres impies et licencieux avaient libre cours, parmi ses sujets, la morale était foulée aux pieds, par ceux qui l'approchaient de plus près, etc. Chaque fois qu'un ministre aussi sage qu'éclairé, venait l'avertir du progrès que faisait l'esprit du mal, parmi ceux qu'il devait conduire dans la voie du bien, il se contentait de répondre : " La sévérité n'a jamais produit aucun bien ; l'excès du mal

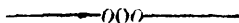
amenera une réaction, et la liberté que nous laissons à tous, nous attachera de plus en plus nos sujets, et les engagera à se presser autour de notre personne, pour nous protéger s'il survenait quelque danger” Le pauvre aveugle, comme il connaissait peu le cœur humain, et ses propres intérêts. En effet, le danger arriva, et c'étaient ses propres sujets qui venaient le punir de sa faiblesse criminelle. Ce sont eux qui le dépouillèrent de ses habits royaux, qui le renversèrent de son trône, le traînèrent dans la boue, et le firent expirer dans l'ignominie et les plus affreuses tortures.

Voici l'histoire de ce grand nombre de pères et de mères. Ils ont laissé introduire le désordre dans leur maison, ils se sont tus, ou ils n'ont fait que de légères remontrances. Leurs enfants enhardis par leur silence, ou leur faiblesse, sont devenus de plus en plus hautains, impertinents, grossiers ; ils ont fini par lever l'étendard de la révolte, et par déclarer aux auteurs de leurs jours, qu'ils ne voulaient pas recevoir d'ordre de leur part, qu'au contraire, ce serait à eux à commander et à dicter la loi. Bien souvent même, ils ont été plus loin, et ils ont fait mourir de chagrin ceux qu'ils devaient consoler dans leur tristesse, et dont ils devaient soutenir les défaillances de la vieillesse.

Qui pourra guérir un si grand mal ? Ceux qui l'ont amené parmi nous, en reprenant l'autorité qu'ils ont laissé déchoir, et en suppliant le Dieu de toute puissance, de venir à leur secours, dans la tâche si ardue et si importante qu'ils ont à remplir.

Ah ! parents chrétiens, si vous eussiez écoutés la voix du ministre du Seigneur, qui n'a cessé de vous répéter vos devoirs envers vos enfants, si vous eussiez respecté sa parole et sa personne, seriez rendus, aujourd'hui, à l'état déplorable où vous gémissiez ? Le prêtre, vous a parlé, vous l'avez méprisé, vous l'avez critiqué, vous l'avez même ridiculisé devant vos enfants ! Ces mêmes enfants veulent vous apprendre que votre autorité n'est pas plus sainte que la sienne, que votre parole n'est pas plus sacrée, que vous n'êtes pas plus respectables que lui. Vous êtes sortis les premiers de la voie que Dieu vous a tracée, ils en sont sortis avec vous, et ce sont eux qui se sont chargés du vous punir.

De grâce, hâtez vous de gémir sur votre imprudence, armez-vous de la verge, si les remontrances ne suffisent plus, et entrez dans les sentiers de la vertu, en y faisant entrer vos enfants avec vous. C'est le seul moyen que vous ayez d'éviter les malheurs du temps et ceux de l'éternité.



CHRONIQUE.

Un jour, un prêtre demandait à un pauvre journalier irlandais, quelques sous, pour aider à payer le passage des zouaves qui partaient pour aller protéger la personne sacrée de Pie IX, à Rome. Malgré l'état de gêne où il vivait, cet enfant de la malheureuse Irlande, tira de sa

poche dix piastres, et les offrit à l'ecclésiastique qui s'adressait à lui. Celui-ci hésita à les recevoir, et dit à son généreux donateur : mais, combien me donnez-vous sur cette somme ? Je vous la donne toute, répondit le premier. — Mais, c'est trop pour vos moyens, je suis sûr que c'est toute votre fortune. — Hélas ! c'est toute ma fortune, mais, je suis au comble de la joie, d'avoir l'occasion de l'offrir à notre St. Père. Je voudrais avoir beaucoup plus à offrir, et vous venez qu'il ne m'en coûterait pas plus d'offrir cent piastres que dix. D'ailleurs, nous qui recevons tous les biens de Dieu, ne devons-nous pas être au comble de la joie, quand nous sommes assez heureux de lui offrir une partie de ce que nous gagnons ? Tenez, Révérend Père, emportez cette faible offrande, et soyez sûr que je suis plus heureux de la faire, que vous de la recevoir. D'ailleurs, en vous offrant tout ce que je possède, je suis certain que Dieu ne tardera pas à me rendre cent pour un de ce que je donne pour une bonne œuvre, au lieu que si j'en dépensais une partie à boire, il m'ôterait le reste, pour me punir. Tenez, je n'oublierez jamais ce que notre pasteur nous a si souvent répété, lorsque j'étais jeune. Très souvent, dans le cours de l'année, il nous répétait ses admirables paroles : « Donnez, donnez, donnez à Dieu dans la personne des pauvres, de tous ceux qui sont dans le besoin ; donnez pour bâtir ou réparer des églises, des maisons d'éducation, des monastères. Ses dons, s'ils sont faits avec une intention pure, loin de vous appauvrir, ne feront que vous enrichir davantage. Si on vous pro-

posait de donner 10 piastres, pour en recevoir mille, dans quelques mois, avec quel empressement vous rëndriez-vous à notre demande. Pourtant la parole et les garanties offertes par un homme, ne sauraient jamais offrir la sûreté que donne la parole de Dieu. Et cette parole n'offre aucune ambiguïté, elle est plus claire que la lumière du soleil, et elle ne va à rien moins qu'à nous assurer que le Seigneur nous rendra au centuple, tout ce que nous sacrifions pour sa gloire, pour soulager ses membres souffrants. J'ai connu, j'ontait-il, un homme qui paraissait donner, en bonnes œuvres, beaucoup plus que ses ressources; cependant, il ne manquait jamais de rien; et quand il mourut, il laissa à sa famille, une forte succession, qui ne fit que s'accroître, par la bénédiction qui y était attachée. Au contraire, combien en ai-je connu qui, après avoir reçu des biens considérables, les dissipaient en peu d'années, parce que ces biens n'avaient pas été sanctifiés, par des aumônes, de saintes offrandes. Comme ces paroles allaient droit au cœur, étaient bien comprises! Aussi, quels paroissiens généreux il avait, malgré qu'ils fussent généralement pauvres! J'ai vu opérer des prodiges de générosité, dans cette paroisse; mais, aussi, je l'ai vu comblée des plus abondantes bénédictions. Vous le savez, mon Révérend Père, les taxes, qui pèsent sur les pauvres irlandais, qui sont presque tous fermiers, aux conditions les plus onéreuses. Vous savez encore, qu'avant l'entretien de leurs curés, ils sont dans la pénible nécessité de payer la dîme aux ministres protestants. Et dire que toutes

ces charges énormes, doivent être acquittées avec les ressources d'une petite ferme de cinq à six arpents en superficie. Eh! bien, tous ces généreux paroissiens avait toujours le sou, pour payer à temps. Où le prenait-il? Dieu seul le sait; ou plutôt, il venait de son infinie libéralité.

Le prêtre canadien admira un pareil langage, il fut grandement édifié de la foi robuste de son interlocuteur; il fut tout prêt de s'écrier: je n'ai jamais rencontré autant de confiance dans la bonté Divine parmi mes compatriotes. Mais, sa grande discrétion étouffa ses paroles, sur ses lèvres. Cependant, il fut forcé de s'avouer intérieurement que le bel exemple dont il venait d'être l'heureux témoin, était très rare parmi les canadiens français, malgré la grande réputation de générosité qu'on a fait à ce peuple éminemment catholique, et si hospitalier.

Il est incontestable que nos compatriotes ont bien mérité la réputation de libéralité qu'on leur adresse, et qu'ils peuvent être comparés, avec avantage, aux peuples les moins attachés aux biens de la terre. Cependant, tous n'ont pas le cœur aussi large, la main également tendue, quand il faut donner, pour des bonnes œuvres. Il est des paroisses qui marchent à la tête de toutes les autres, et qui les laissent assez loin derrière elles. Parmi celles qui se distinguent à un haut degré, chaque fois qu'on fait appel à leur charité, ou à leur dévouement, Notre-Dame-de-Lévis, St. Roch de Québec, Beauport, l'Ancienne-Lorette, etc., peuvent dire sans crainte à tout le diocèse de Québec: "L'esprit de sacrifice est notre grande vertu; nous

l'étalons à vos regards, sans orgueil, mais pour vous apprendre que loin de diminuer nos ressources, il ne fait que les multiplier; qu'il nous procure un moyen sûr de nous enrichir. Beaucoup d'autres paroisses viennent à leur suite, et pourraient être citées avec éloge, si l'espace nous le permettait. C'est ici le temps de rendre un juste tribut de louanges, à la classe ouvrière de tout le Canada. Quaque fois que l'on fait dans nos églises ou en dehors, des quêtes pour secourir une calamité publique, pour aider à des missions pauvres et lointaines, pour bâtir des hôpitaux ou d'autres édifices, à la gloire du pays et de la religion, pour soulager la détresse de l'Auguste Prisonnier du Vatican, nos ouvriers donnent à pleine main, et comme s'ils étaient tous des seigneurs. Et tous reconnaissent que c'est après avoir donné avec le plus de générosité, qu'ils trouvent les plus belles occasions de réaliser de beaux bénéfices. Disons maintenant, à l'adresse de la classe agricole, non pour l'humilier, mais pour rendre justice à qui de droit, quelle est plus craintive, quand il s'agit de s'exécuter. On peut dire qu'elle se laisse un peu trop dominer, par une fausse prudence, qui lui fait toujours redouter l'avenir. Si elle se montrait aussi réservée, quand il s'agit de se procurer de beaux habits, d'élégantes et riches voitures, nous pourrions au moins la féliciter de sa crainte de contracter des dettes. Mais, c'est un fait notoire aujourd'hui que ceux qui sont les plus économes, quand il s'agit de donner à Dieu, sont souvent les plus prodigues, quand il s'agit d'eux-mêmes et de parer leurs enfants,

d'une manière extravagante. Il nous en coûte vraiment d'adresser des reproches à la classe de nos cultivateurs ; elle a tant de belles et bonnes qualités, de fortes vertus qui nous la font préférer à toutes les autres, que nous voudrions lui adresser que des éloges sans mélange. Mais notre conscience nous reprocherait de ne pas rendre à chacun suivant ses œuvres. Nous disons à cette partie si respectable de nos concitoyens : aujourd'hui, votre art languit, vos champs se montrent ingrats et avares à votre égard, vos semences se refusent à un rendement considérable, des accidents nombreux visitent vos moissons, lorsqu'elles ont l'apparence la plus rassurante. A quoi attribuer tout cela, quand on a fait la part du peu d'importance que vous mettez à améliorer vos terres ? Nous ne craignons pas de dire que tout cela n'arrive que parce que vous forcez Dieu de mesurer ses dons, en mesurant avec trop de soin ce que vous lui offrez. Donnez avec libéralité, comme le juste Abel, offrez ce que vous avez de plus précieux ; et vous verrez que vos épis seront plus gros, plus longs, mieux nourris, que votre récolte sera plus abondante, au point de vous faire gagner cent pour un. Si tous les cultivateurs nous consultaient sur le moyen de sortir de l'état de gêne où se trouve un bon nombre d'entre eux ; voici ce que nous leur répondrions avec l'assurance de nullement nous tromper : D'abord, faites un saint usage de tout ce que vous recevez de la main de Dieu ; retranchez toute dépense superflue, rendez à vos champs ce que vous leur enlevez tous les ans, en leur

fournissant d'abondants engrais; mais, surtout ne craignez pas de donner à Dieu, à ses pauvres; et soyez sûrs que tout prospérera, dans votre maison, que le ciel s'abaissera vers vous, pour vous combler de ces bénédictions. Qui ne désirerait un pareil sort? Aussi, espérons nous, que les réflexions que nous faisons ici porteront des fruits abondants, qu'on en comprendra toute la vérité et l'a-propos, et qu'on se hâtera d'en faire son profit. Une lettre de Monseigneur l'Archevêque nous exhortait dernièrement à ranimer notre zèle pour la propagation de la foi, pour le denier de St. Pierre et la Ste. Enfance. Écoutez cette voix amie et paternelle. Doublons nos aumônes, pour ces saints objets. Pensons que nous avons d'autres œuvres qui réclament nos secours, en nous offrant en échange des biens inappréciables. L'Eglise de la Bonne Ste. Anne, l'Hôpital du Sacré Cœur élèvent la voix, pour nous dire qu'ils seront des monuments impérissables de notre piété, de notre libéralité, si nous avons le courage d'y mettre la dernière main, de les couronner.

Que l'exemple de notre généreux irlandais qui trouve tant d'imitateur chez ceux de sa nationalité, produise sur nous un effet salutaire, et nous engage à marcher en avant de toutes les nations, dans la voie du sacrifice!

Les élections. — Dans notre numéro du 30 juin dernier de la *Gazette des Familles*, sous le titre des "Elections—Cas de consciences," nous avons donné des extraits d'un ouvrage excellent, qui a même reçu un bref du St. Père très élogieux, mais qui n'en a pas été moins composé pour un pays où les circonstances ne sont pas absolument les mêmes que dans le nôtre. Le manque d'espace nous a fait faire une omission que nous allons essayer de réparer aujourd'hui.

Quand aux règles que le clergé et les fidèles doivent suivre dans nos Elections, elles se trouvent toutes tracées dans les Lettres Pastorales des Pères du 4^{ème} et 5^{ème} Concile de Québec. Dans ces lettres, nos Vénérables Evêques n'ont rien négligé, pour flétrir, comme ils le méritent, tous les désordres qui accompagnent les luttes électorales dans notre pays. Leur langage est admirable de sagesse, et d'une éloquence, qui doit faire la plus profonde impression sur l'esprit et le cœur de tous ceux qu'il concerne.

C'est ici le temps de faire une réflexion que comprendront facilement tous les catholiques sincèrement attachés à leurs devoirs religieux. Quand il s'agit de tracer des règles de discipline, pour l'Eglise Universelle, c'est au Souverain Pontife qu'incombe cette grave obligation; et quand une fois il a parlé, tous les fidèles doivent se soumettre, avec le plus profond respect, à toutes ses décisions; mais, s'agit il de tracer une ligne de conduite aux catholiques d'une province ecclésiastique, c'est à l'archevêque et à ses suffragans à élever la voix, à signaler l'erreur, à stigmatiser les fausses doctrines, et à éclairer chacun sur l'étendue de ses obligations. Et quand ces Evêques se sont réunis en Concile, se sont entendus sur les décrets à proclamer, leurs décisions participent à l'Infaillibilité du Père commun de toute l'Eglise, du moment qu'elles ont reçu

son approbation. Et alors, refuser de se soumettre ne serait qu'une infâme rébellion contre les lois les plus saintes, les plus sages, et les mieux faites, pour nous guider dans la voie du salut. Ainsi, ce serait se rendre indigne des faveurs du ciel, même des sacrements de l'Eglise; que de ne pas éviter les graves désordres qui accompagnent les élections, et que nos Evêques condamnent avec la plus sage sévérité.

Nous devons le dire à notre honte, aujourd'hui, depuis qu'une presse aussi imprudente que mal inspirée, a osé s'attaquer à ce qu'il y a de plus vénérable parmi nous; à ceux qui sont chargés, par Dieu lui-même de nous éclairer dans toutes nos voies, de nous conduire, comme par la main, au seuil de l'éternité bien heureuse; nous oublions trop facilement le respect, la soumission, l'obéissance que nous devons à nos supérieurs ecclésiastiques. Pourtant on ne devrait jamais l'oublier; Dieu veut que son peuple considère ses Evêques comme d'autres lui-même, qu'il écoute leur voix comme si elle descendait directement du ciel. Peuple Canadien, ouvrez les yeux à la vérité, envisagez vos supérieurs ecclésiastiques comme d'autres Christ, vénérez-les comme les ambassadeurs de la cour céleste, comme autant de colonnes lumineuses qui peuvent sûrement vous guider dans le désert de la vie. Et craignez d'être châtiés sévèrement, si vous cessez d'avoir dans l'épiscopat canadien toute la confiance qu'il mérite. Nous disons l'épiscopat canadien, car tous nos vénérables évêques se distinguent entre ceux du monde entier par leurs vertus, leur dévouement et leur science. Bénissons la Divine Providence qui nous aime encore assez pour nous donner des guides si prudents, si sages et si dignes de notre vénération.

Nous donnerons dans notre prochain numéro une partie de la lettre pastorale des Pères du 5ème Concile de Québec où il est question des élections.

L'Hopital du Sacré-Cœur.

Comme nous l'annonçâmes, la note de M. le chapelain de l'Hopital Général, le Révd. M. Hamelin, le tirage de la loterie en faveur de l'Hopital du Sacré-Cœur aura lieu le 5 août prochain. Nous regrettons d'apprendre que le nombre de billets vendus est loin d'être aussi considérable qu'on devait raisonnablement s'y attendre. Pourtant l'œuvre dont il s'agit mérite nos plus chaudes sympathies, et mérite à un haut degré que l'on fasse pour son succès de généreux sacrifices. Que ceux qui n'ont pas répondu à l'appel qui leur a été fait, se rendent au jour du tirage, pour acheter les objets qui pourraient y être vendus. C'est dans les intérêts du pays, et non dans les siens, que Mgr l'Archevêque s'est mis à la tête d'une œuvre aussi chrétienne que patriotique.

Mgr l'Archevêque a choisi le 5 août prochain (et les jours suivants, s'il est nécessaire) pour le tirage des lots de la loterie en faveur de l'Hopital du Sacré-Cœur. Ce tirage se fera dans la Salle Jacques-Caatiar, à Saint-Roch de Québec, à 9 heures, A. M.

J. R. L. HAMELIN, Ptre.

—000—

Le *Moniteur Acadien* est entré dans sa septième année d'existence. Chez lui la vertu n'a pas attendu les années. Il semble animé de cette vigueur qui promet une vie séculaire. Qu'il reçoive nos félicitations et nos souhaits.

—000—

MONDE RELIGIEUX.

TROIS RELIQUES.

Mgr. de Bonnechose, archevêque de Rouen, arrivé à Paris mercredi soir, a visité hier après-midi, avec Mgr. Guibert, le trésor de la basilique de Notre Dame. Entre toutes les reliques qui composent ce trésor, celles devant lesquelles se sont plus longuement arrêtés les deux prélats sont les trois soutanes d'archevêque. Le sacristain ouvrit avec respect l'armoire qui les renfermait, et en tira une soutane violette tout usée, toute maculée de boue et de sang, trouée en maint endroit, puis une aube blanche de la plus fine dentelle, presque entièrement teinte en rouge, et sous cette aube une autre soutane violette portant la rosette d'officier de la légion d'honneur, et, à quelques centimètres au-dessous, une large plaie béante; enfin, la troisième soutane violette couverte de souillures empourprées de sang et percée de trous de balles. La première soutane était celle que portait Mgr. Darboy au moment où il a été fusillé; l'aube et la soutane étaient celles de Mgr. Sibour au moment où il a été assassiné par Verger, à Saint-Etienne-du-Mont; enfin, la troisième soutane est celle que portait Mgr. Affre lorsqu'il fut tué à la barricade de la rue Saint-Antoine.

Les deux prélats se sont agenouillés devant les reliques des martyrs, et sont restés quelques temps en prières.

— 000 —

Le luxe.

Le luxe, voilà la grande cause de l'appauvrissement de nos campagnes, voilà le chancre qui dévore les ressources de la classe agricole. Si on additionnait le montant de toutes les dépenses inutiles qui se font chez elle, dans l'espace d'une année, on trouverait une somme suffisante pour créer une aisance

à la moitié des Canadiens émigrés aux Etats-Unis. Le luxe est rendu à un tel point qu'il ne ruine pas seulement les prodigues, mais qu'il s'impose, en quelque sorte, aux gens économes. Et on peut dire que sur 10 partisans qu'il acquiert, il fait au moins 100 esclaves; car on convient de ses effets désastreux, mais on est entraîné, on n'a pas la force de se mettre au-dessus des préjugés; on vide sa bourse malgré soi, en gémissant; on se prive même du nécessaire pour suivre le mouvement général. Que de gens sont aujourd'hui dans la misère, pour n'avoir pas su économiser, lorsqu'ils en avaient l'occasion. Que de pauvres Canadiens pleurent, en ce moment, loin de leur pays, une fortune qu'ils ont perdue par leur faute.

C'est surtout parmi les jeunes gens que l'on remarque cette rage de luxe. Le jeune homme au lieu de s'instruire, au lieu d'aspirer à orner son esprit des connaissances requises pour faire un citoyen éclairé, un homme d'affaires consommé, ne cherche qu'à perdre son temps, ne vise qu'aux distractions. A peine est-il sorti du maillot, que déjà il se lance dans ce qu'on appelle *la vie de garçon*; de ce moment il est une cause de ruine à son père, qui par complaisance pour son enfant, et peut être aussi pour faire taire ses menaces d'aller aux Etats-Unis, lui achète un wagon de \$60, un sleigh de \$15, un beau harnais argenté de \$20, deux robes de buffles \$30, un habillement convenable en toutes saisons, au moins \$30, ce qui fait en tout \$155; sans compter les autres dépenses indispensables pour soutenir un pareil ton. Et tout cet équipage vient à vieillir, ou n'être plus à la mode, il faut renouveler; et déjà le cadet, marchant sur les traces de son frère aîné, imite son amour pour le luxe, et tous deux conspirent contre la fortune de l'auteur de leurs jours. Enfin, après des années de dissipation et de plaisir, voilà le père et la mère qui sentent la misère à leur porte; les voilà incapables de gagner leur vie, ils n'ont plus pour tout secours

que les bras de leurs enfants. Alors croit-on que ces derniers vont au moins rester auprès d'eux pour les soulager dans les jours d'infortune qu'il leur reste à passer ici-bas? non, au contraire, ces fils dénaturés s'expatrient pour ne plus revenir et abandonnent de vieux parents à leur triste sort. C'est alors que l'on regrette amèrement le passé, c'est alors qu'on se repent d'avoir été si indulgent pour les caprices de ses ingrats, mais il est trop tard!

Tel est l'avenir que se préparent pourtant une foule de pères et de mères de famille dans nos campagnes: qu'on y réfléchisse sérieusement. Si par les dispositions de ses enfants, et par l'entourage dont ils auront à subir l'exemple, on prévoit qu'il sera difficile de les soumettre à une vie simple, à des goûts modestes, alors il y a un parti à prendre; vendre sa propriété et s'en aller dans les Cantons de l'Est. Rendus là, les jeunes gens voyant autour d'eux l'activité, l'amour du travail, le désir de parvenir, animer tous les âges, et ne voyant plus régner ce luxe qui commençait à les éblouir dans la paroisse natale, vont prendre une vie et des habitudes nouvelles; le goût du progrès, le désir de s'instruire, l'ambition de devenir au plus tôt des citoyens posés, vont remplacer l'idée des belles voitures et de la frivolité. Au lieu de dépenser \$155 par année, pour créer ses garçons, voilà un père qui emploiera cette somme à leur créer à chacun un établissement, et qui aura le plaisir de les voir grandir autour de lui et consoler les dernières heures de sa vie.

Oui, il est bien certain que bon nombre de familles trouveraient ainsi le moyen d'échapper aux étreintes mortelles du luxe, en allant s'établir dans les Cantons de l'Est, et que la colonisation serait pour elle un excellent moyen de conserver leur fortune et, en particulier, de retenir leurs membres dans le pays.
— *Moniteur Acadien.*

NOTE ÉDITORIALE. — Malheureusement aujourd'hui, les Cantons de l'Est sont aussi atteints de la fièvre si dangereuse du luxe.



PROVINCE DE QUÉBEC.
CHAMBRE DU PARLEMENT.

Bills Privés.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation, pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement [lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,"] elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS [spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande]; dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,

Greffier du Con. Lég.

G. M. MUIR,

Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 21 Juillet 1873.